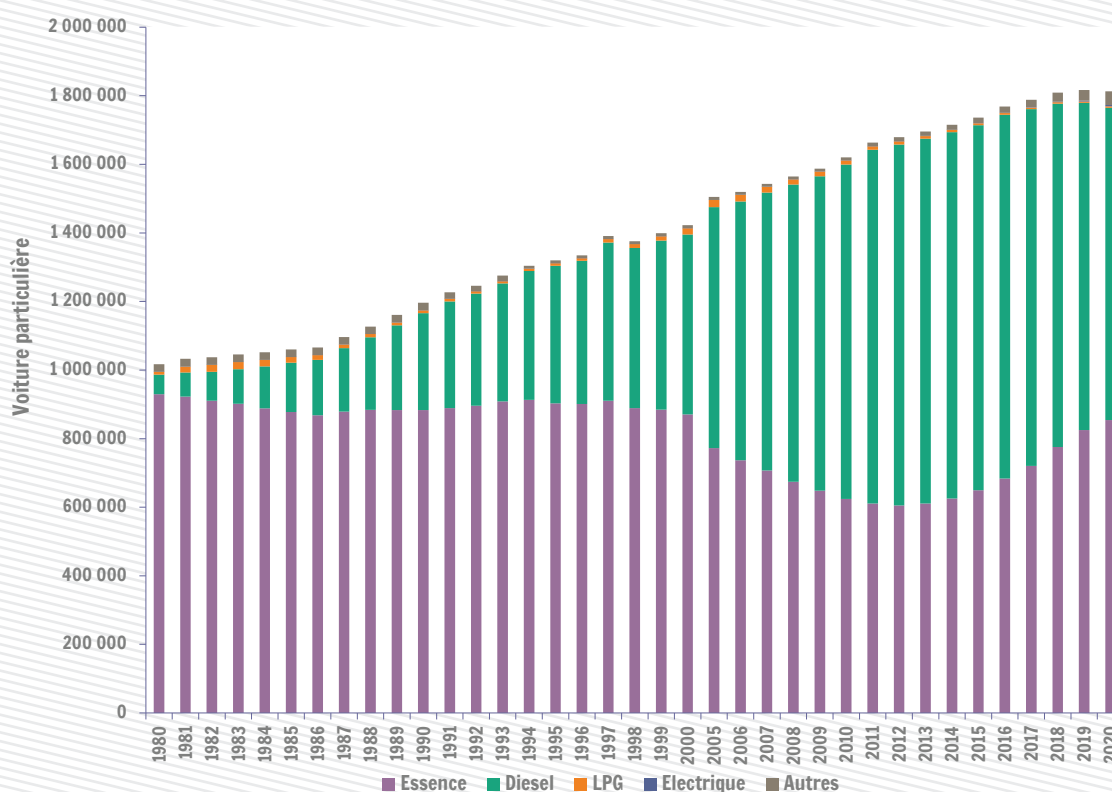


Parc automobile et immatriculations

1 812 730

C'est le nombre de voitures particulières au 01/08/2020, soit 76 % du parc wallon de véhicules à moteur

Evolution du parc automobile des voitures particulières en Wallonie par type de motorisation



Sources : Statbel - Parc de véhicules à moteur ; Calculs : IWEPS

Au 1^{er} août 2020, le parc automobile wallon comptabilise 2 384 816 véhicules (contre 2 381 033 en 2019, en augmentation de +15 % depuis 2010, toutes catégories confondues) dont 1 812 730 voitures particulières (-0,2 % cette année mais +12 % depuis 2010). Ainsi, en 2020, il y a 497 voitures particulières (vp) pour 1 000 habitants en Wallonie (ou encore 1,14 vp/ménage), contre 512 en Belgique. En 2000, il y en avait respectivement 426 et 457.

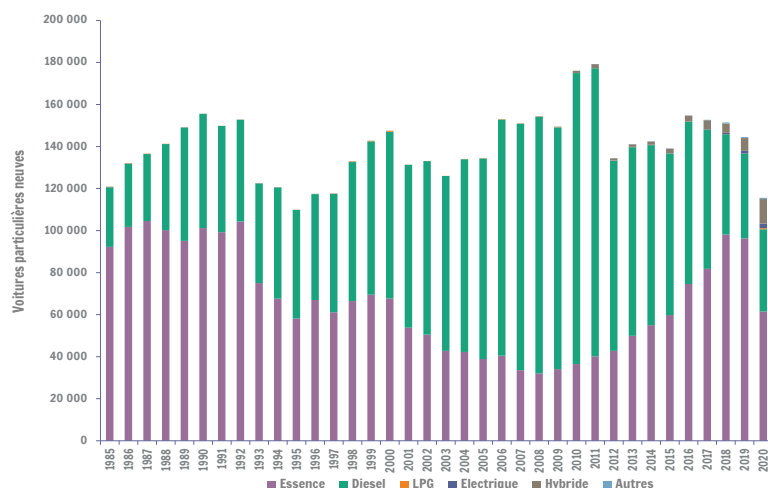
Selon le SPF M&T, les voitures immatriculées en Wallonie parcourent en moyenne à 15 411 km par an (le chiffre belge est de 14 770, dernières données 2017). Le SPF M&T estime également que les voitures-salaires constitueraient 3,5 % des voitures immatriculées en Wallonie (pour 8,0 % au niveau national) et parcourraient plus du double de kilomètres annuellement (31 008 km) que les autres voitures ; elles représenteraient, 7,5 % des kilomètres parcourus (pour 16 % au niveau national).

Avec plus de 1,8 million d'unités, les voitures particulières représentent 76 % du parc total des véhicules en Wallonie. La part de la motorisation diesel dans celles-ci, supérieure à celle de l'essence depuis 2006, y est en diminution depuis 2012 (63 % pour 50 % en 2020). En terme d'évolution, le nombre de voitures particulières à essence (47 % du parc) augmente de 3,5 % tandis que les voitures diesel poursuivent leur diminution (-4,5 %). Les voitures électriques sont au nombre de 3 707 (contre 2 398 en 2019, en augmentation de 55 %), mais ne représentent que 0,2 % du parc des voitures particulières wallon. Les voitures hybrides, reprises dans autres, (91 % à électricité-essence) sont également en progression (+35 % par rapport à 2019) avec 29 566 unités (chiffres belges 156 448) contre 21 814 en 2019, ce qui correspond à 2 % du parc de voitures particulières.

Au niveau des immatriculations en Wallonie (au 1^{er} janvier 2021), 353 279 voitures particulières ont fait l'objet d'une demande en Wallonie en 2020, soit une baisse de 11 % par rapport à 2019 (396 780 v.p.) illustrant notamment les incertitudes liées aux impacts du Covid-19.

Parc automobile et immatriculations

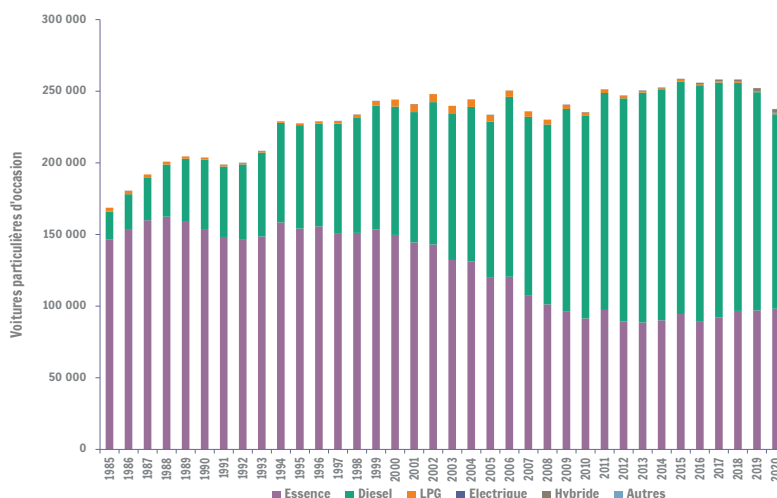
Evolution du nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves en Wallonie



En 2020, 33 % des immatriculations concernent des voitures particulières neuves, soit 115 608 unités (53 % en motorisation essence et 34 % en diesel), en chute (-20 %) par rapport à 2019. Notons en 2020 les diminutions des motorisations essence (-36 %, mais +3 %/2015) et diesel (-3 %, mais -49 %/2015) et aussi les progressions des voitures électriques (2 226 contre 1 278 unités en 2019, soit une part de 2 % dans les immatriculations neuves), des hybrides (11 630 contre 6 071 en 2019, soit une part de 10 %). Précisons que depuis 2015, le Gouvernement fédéral a décidé de faire évoluer les accises sur le diesel vers le niveau de celles de l'essence.

Sources : Statbel - Immatriculations de véhicules

Evolution du nombre d'immatriculations de voitures particulières d'occasion en Wallonie



En 2020, 67 % des immatriculations sont des voitures particulières en occasion. Avec 237 671 unités (41 % motorisation essence et 57 % en diesel). Elles sont en perte de vitesse (-6 %) par rapport à 2019. En référence à la décision politique de 2015, notons la baisse continue du diesel (-16 % depuis 2015). Enfin, la part des alternatives à ces deux types de motorisation est quasi inexistante.

Sources : Statbel - Immatriculations de véhicules

Définitions et sources

Le parc de véhicules regroupe tous les véhicules motorisés inscrits en Belgique. Les décomptes se font au 1^{er} août de chaque année pour le parc et au 31 décembre pour les immatriculations de véhicules.

Voiture-salaire : voiture de société mise par les employeurs à disposition de certains de leurs travailleurs et que ceux-ci peuvent utiliser à des fins autres que professionnelles.

Sources : Statbel - Parc de véhicules à moteur ;
Calculs : IWEPs.

Pertinence et limites

Statbel produit ces données à partir des informations recueillies par la DIV du SPF M&T lors de l'immatriculation des véhicules.

Les véhicules inscrits au nom d'une société de leasing (y compris les véhicules d'entreprise) sont tous enregistrés à l'adresse (commune) du siège (social) de la société. L'interprétation des chiffres est donc à réaliser avec une certaine prudence car le nombre de véhicules immatriculés sur un territoire ne reflète pas forcément le nombre de véhicules disponibles sur ce même territoire.

Pour en savoir plus : <http://walstat.iweps.be>

Personne de contact : [Julien Juprelle \(j.juprelle@iweps.be\)](mailto:j.juprelle@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2022